



Stiv'infos


Le bulletin communal d'Étival-Clairefontaine

L'ENTREVUE



Rencontre avec
Le Potager de l'Abbaye

N°12
Avril 2023



" Premier coup de pelle
sur le chantier de la nouvelle école "

ZOOM

- Actualité : Belles récompenses
- Histori' Cité : Beaulieu Park





COMBIEN POUR MON BIEN ?

VOUS AVEZ UN PROJET DE VENTE ?

Bénéficiez d'une estimation offerte et profitez des nombreux services Optimhome



Stratégie de commercialisation



Promotion de votre bien



Accompagnement personnalisé



Estimation argumentée



Compromis sécurisé



Suivi régulier

Professionnel de l'immobilier, je vous accompagne de l'estimation à la vente de votre bien



Philippe BEDEL
Conseiller en Immobilier
ETIVAL - CLAIREFONTAINE
philippe.bedel.optimhome.com
philippe.bedel@optimhome.com

06 64 99 63 63

optimhome

AGENT COMMERCIAL RSAC : 448 638 924 - EPINAL



NOUVEAU L'atelier mobile se déplace à l'endroit qui vous convient, quand cela vous arrange

L'ARTISAN DU VITRAGE AUTO

ProGlass

ENTREPRISE LOCALE SPÉCIALISTE DU PARE-BRISE

FRANCHISE INTÉGRALE + BALAIS OFFERTS
Une offre personnalisée est réservée aux clients sans franchise

PAS D'AVANCE DE FRAIS
Équipement pour recalibrer votre caméra à mile à la conduite

TOUTES ASSURANCES

placement de la domotique

VOS SERVICES GRATUITS

- ✓ DÉPLACEMENT
- ✓ NETTOYAGE INTÉRIEUR
- ✓ APPORT DE LIQUIDE LAVE GLACE
- ✓ PRESSION DES PNEUS

06 59 60 87 05
www.eurproglass.fr eurproglass@gmail.com

renovon
ÉLECTRICITÉ
Électricité Générale

Pato Jordan 06 62 41 30 53
renovon.electricite@gmail.com
SAINT-DIÉ ET SES ALENTOURS

Rénovation Dépannage électrique Borne de recharge

**Résidentiel
Commerciale
Multilogement**
Installateur agréé

PEINTURE Alex DÉCORATION

- TOUS TRAVAUX DE PEINTURE ET DE DÉCORATION, EN RÉNOVATION ET CONSTRUCTIONS NEUVES.
- PRODUITS DÉCORATIFS
- POSE DE REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOLS.
- TRAVAUX DE PLÂTRERIE.
- TRAVAUX EXTÉRIEURS, RAVALEMENT DE FAÇADES.

Arkotex SPÉCIALISTE PLAFONDS ET MURS TENDUS À FROID QUI S'ADAPTE À TOUTES LES SITUATIONS.

alexandrevoyen@hotmail.fr
03 29 55 49 42 - 06 82 39 86 38
7G, Avenue Charles de Gaulle 88480 ETIVAL - CLAIREFONTAINE

facebook/Alex-Décoration

Pains - Viennoiseries - Chocolats
Traiteur - Sandwichs

BOULANGER PATISSIER

Boulangerie - Pâtisserie Artisanale
L'Ami du Fournil

03 29 60 43 74
5, place Abbatiale - 88480 Etival-Clairefontaine

l'édito

Chères Stivaliennes, Chers Stivaliens,

L'actualité associative et municipale de ce 1^{er} trimestre a été dense, et cela n'aura échappé à personne, les travaux de construction de l'école ont débuté.

Avec la restructuration de l'ensemble polyvalent, l'année 2023 marquera un virage important pour la vie dans notre commune. Les coûts de l'énergie, des transports, l'évolution des normes en matière de sécurité ou de performance énergétique des bâtiments, les contraintes de tous ordres et également la baisse des effectifs scolaires, confirment chaque jour davantage la nécessité de disposer d'une école accueillante au sein d'un site unique, d'un bâtiment performant et d'infrastructures périscolaires multicartes pour encore améliorer le bien-être quotidien des élèves. Cette opération va s'étendre sur près de deux années et va bousculer quelques habitudes, notamment pour les activités associatives et périscolaires.

Avec les associations, toutes impliquées pour dynamiser notre commune, nous mettons tout en œuvre afin que les manifestations, activités et animations rythmant la vie à Étival-Clairefontaine, puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Merci pour votre implication et votre compréhension.

Même si ces derniers jours ont été pluvieux, et le niveau actuel de nos ressources en eau potable satisfaisant, il appartient à chacun d'être très vigilant quant à sa consommation en eau et à ses divers usages à l'approche de l'été. Nous vous rappelons que le remplissage des piscines, ou toute autre utilisation importante ponctuelle, est à signaler en mairie, en amont, afin que d'une part, nous vous indiquions si cela est possible au regard du niveau d'eau dans le réseau, et d'autre part, en déduire l'absence d'une fuite suite au constat de la baisse des réservoirs... puisqu'avec le dispositif de télégestion, nous suivons en temps réel le niveau de nos ressources.

Au cours des prochaines semaines, vous serez sollicités par des personnels mandatés par la Communauté d'agglomération pour quantifier précisément vos besoins en bacs roulants dans le cadre du futur déploiement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (voir page 9).

D'ici quelques jours, du 3 au 14 avril, les services du Conseil départemental vont procéder à la réfection de la chaussée rue de l'Abbaye, du pont de la Valdange jusqu'au pont de la Meurthe, ce qui permettra de supprimer le revêtement actuel contenant de l'amiante. Lors de ces travaux, la route sera barrée et nous serons invités à suivre les déviations mises en place. Plus que jamais, pendant cette période, il appartiendra à chacun d'adapter sa conduite et sa vitesse dans le respect et pour la sécurité de tous.

Le Conseil municipal va se réunir prochainement, afin de procéder au vote du budget pour l'exercice 2023. Malgré les fortes hausses subies, en particulier au niveau de l'énergie ou de certains matériaux, et au regard de l'ambitieux programme d'investissement mené pour renforcer l'attractivité de notre commune, il est élaboré sans augmentation des taux d'imposition communale.

Comme évoqué lors de nos précédents Stiv'infos, nous vous invitons à télécharger l'application IntraMuros afin de suivre au quotidien toute l'actualité de notre commune.

À l'approche des fêtes de Pâques, nous vous souhaitons un agréable printemps et une bonne lecture de ce nouveau numéro.

Antoine Boutept.



Sommaire

Pages 4-5

Actualité

- Belles récompenses
- Urbanisme
- Subvention
- Avancement de la nouvelle école
- Actu environnement

Pages 6 à 8

Clin d'œil sur la ville

Page 9

Vie Intercommunale

Pages 10-11

Le monde associatif L'entrevue

- Le Potager de l'Abbaye

Page 12

Histori' Cité

- Beaulieu Park

Page 13

État-Civil

Pages 14 et 16

Infos & Agenda

Bonne lecture

Commande groupée de fleurs 2023



Le C.C.A.S propose un achat groupé de fleurs afin de vous faire bénéficier de prix intéressants pour embellir votre habitation.

Le bon de commande, disponible en Mairie ou sur le site internet de la ville, est à déposer en Mairie avant le **vendredi 14 avril 2023**.

Le retrait des plants aura lieu le **mercredi 10 mai de 10h à 12h** à l'ancien local T.M.F, avenue Charles de Gaulle.

Aucune commande ne sera acceptée sans règlement. Renseignements au 03.29.41.29.57.

Cette commande groupée est réservée aux Stivaliens.

Groupement d'achat Fioul

Date limite des commandes

Mardi 11 avril 2023 inclus.

Renseignements au 03.29.41.29.57



Collecte des sacs jaunes

Ven. 14 avril
Ven. 28 avril
Ven. 12 mai

Ven. 26 mai
Ven. 09 juin
Ven. 23 juin

Belles récompenses !

"Mi ailes mi pétales"



Valérie Perrin



Notre miel de SAPIN des VOSGES AOP, récolté en 2022, a reçu une médaille d'Or au concours départemental des Vosges. À 45 ans, un compagnon qui parle aux abeilles, une possibilité de reconversion professionnelle et une passion pour le monde végétal m'amènent à me pencher sur une ruche. D'observations en étonnements, de réponses en nouvelles questions, l'abeille me "pique", la ruche me passionne, le monde de l'abeille est époustoufflant, on y apprend tous les jours, l'apiculture devient une évidence, une suite logique. Curiosité, réflexion, conseils, une formation apicole et l'aventure commence en 2018 !



Local, vous avez dit local ?!

Pour respecter au mieux notre politique de proximité, pour l'environnement et pour le bien-être de nos abeilles, nous fabriquons nous-mêmes nos ruches, en sapin ou épicéa des Vosges, de la planche à la ruche, de la forêt vosgienne à la forêt vosgienne !

Jean-Louis Rattaire, roi de la forêt...



À 63 ans, il vient d'être récompensé pour l'ensemble de son engagement au service de la filière bois au sein de l'Office national des forêts (ONF), en recevant la médaille d'honneur des eaux et forêts.

Cette distinction, créée en 1883 par Jules Méline, Ministre de l'Agriculture, originaire de Remiremont, est le pendant du Mérite agricole pour les forestiers.

Après une carrière militaire, Jean-Louis décide de rejoindre l'ONF en 1985 par amour de la forêt.

Il a exercé à Pierre-Percée, Saint-Michel-sur-Meurthe, la Bourgonce avant de rejoindre Étival-Clairefontaine en 2010.

Technicien forestier territorial accompli et investi, il fera bientôt valoir ses droits à la retraite.

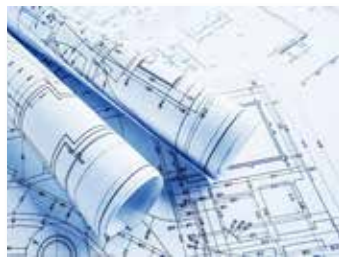
Infos Urbanisme

Vous avez un projet de construction ou d'extension ?

Rapprochez-vous de notre service urbanisme en mairie auprès de Géraldine Georges au 03.29.41.29.51 du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Vous trouverez également des formulaires en téléchargement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Subvention



Fonds de Concours

Aménagement
de l'avenue Charles de Gaulle.

► Montant du fonds de concours : **18 429,06 €**

Des nouvelles de notre future école

Après de longs mois de préparation, les travaux de terrassement, première phase de la construction de la future école, ont débuté le 6 mars dernier. Plus de quinze entreprises, toutes vosgiennes excepté une, se succéderont sur le site et interviendront pendant dix-huit mois environ.

Débutée à l'automne dernier, l'exploitation des arbres destinés à la construction du bâtiment, est terminée.

Le sciage de ces sapins, issus de notre forêt communale, est en cours d'exécution.



En parallèle, la construction de la restauration scolaire et la réfection de la salle polyvalente seront engagées dès la première semaine de mai et s'étendront jusqu'à décembre 2023. Durant toute cette période, en raison de ces travaux et du transfert de la cantine (salle polyvalente vers salle des fêtes), la location de ces deux salles communales ne sera plus possible.



CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ



Vendredi 3 mars, Claude Maurice, naturaliste de l'association " Oiseaux Nature ", a animé une conférence sur la biodiversité à la médiathèque.

Au travers de nombreux exemples, il nous a fait découvrir la richesse de la vie autour de chez nous.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La campagne des quatre nuisibles



En 1957, Mao Zedong décida d'éradiquer tous les moineaux du pays car il leur était reproché de manger 4,5kg de grains chacun par an. Pendant trois jours, toute la population, des enfants des écoles jusqu'aux vieillards, chassèrent ces oiseaux, notamment en faisant du bruit jour et nuit pour les empêcher de se poser afin qu'ils meurent d'épuisement en vol. Cette campagne fut effroyablement efficace, puisque le moineau disparut quasiment du pays.

C'est l'année suivante que l'on constata une explosion des populations d'insectes dont certains dévastèrent les récoltes.

Car si les moineaux mangent bien des grains, ils mangent aussi une grande quantité d'insectes.

La Chine décida alors d'importer 250 000 moineaux en provenance d'Union Soviétique...

LA MINUTE NATURE



Pas de Paon-du-jour sans orties !

Sa chenille ne peut se nourrir que de feuilles d'orties. Pensez à lui avant de « nettoyer » votre terrain !



La biodiversité en chiffres



Près de 80% des insectes ont disparu depuis 30 ans en Europe.

C'est la conclusion d'une étude internationale parue dans la revue scientifique PLOS One en 2017.



30 % des oiseaux de nos campagnes ont disparu ces 15 dernières années.

D'après une étude du CNRS et du Museum d'Histoire Naturelle parue en 2018.

Les principaux responsables en sont l'agriculture intensive et l'utilisation de pesticides. Des pistes pour agir : soutenir l'agriculture bio, laisser dans son jardin, son terrain, une diversité de plantes et d'abris, bannir les pesticides...

Décembre - Janvier - Février

- Mérites sportifs du département des Vosges

Mercredi 28 décembre



Notre commune a été distinguée par le biais de l'équipe filles de l'ASRTT.

- Vœux du Maire

Vendredi 13 janvier



- Assemblée générale de la ferme musée

Vendredi 20 janvier



- Repas dansant costumé

Samedi 28 janvier



Organisé par les Sports Municipaux Stivaliens.

- Remise des prix du Concours de dessins de Noël

Mercredi 28 décembre



Organisée par la commission scolaire.

- Médailles d'honneur communales

Vendredi 13 janvier



Franklin Boutelet et Arnaud Coignus ont reçu une distinction pour 30 ans et 20 ans de service aux collectivités.

- Assemblée générale de l'AAPPMA

Samedi 21 janvier



- Assemblée générale des AFN

Dimanche 29 janvier



- Assemblée générale de l'amicale des sapeurs-pompiers

Dimanche 29 janvier



Murielle Bresson a passé la main de la présidence à Angélique Vély.

- Concours de belote

Vendredi 3 février



Organisé par ABCD Écoles en fête.

- Assemblée générale de Mil'Chats'Lor

Samedi 4 février



- Assemblée générale de T.ère.O

Mardi 7 février



Bulletin d'informations communales d'Étival -Clairefontaine

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

- Assemblée générale de l'Animathèque

Vendredi 3 février



- Assemblée générale du comité des fêtes

Samedi 4 février



- Bourse à la puériculture

Dimanche 5 février



Organisée par ABCD Écoles en fête.

- Concert des trompes de chasse du Tholy

Samedi 25 février



Février - mars.....

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

- Vide-armoires / puériculture Dimanche 26 février



Organisé par le comité des fêtes

- Assemblée générale de l'association culturelle Jeudi 16 mars



- Assemblée générale de la Légion Vosgienne Samedi 25 mars



- Assemblée générale des Amis du Ban Samedi 25 mars



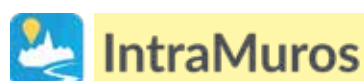
- Conférence "La biodiversité chez soi" Vendredi 3 mars



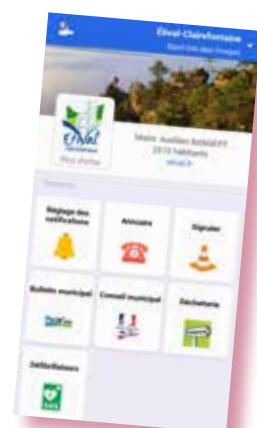
- Réunion publique d'information "Travaux rue de l'Abbaye" Mardi 21 mars



- Nettoyage de printemps Samedi 25 mars



L'appli au quotidien pour en savoir plus sur notre commune





La REOMi

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

VIE INTERCOMMUNALE

incitative

Enlèvement et traitement des déchets ménagers, ce qui va changer :

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi impose la mise en place d'un système unique de financement pour les soixante-dix-sept communes de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Le Conseil communautaire de notre agglomération a décidé, lors de la séance du lundi 12 septembre 2022, d'instaurer la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères **Incitative REOMi** sur l'ensemble du territoire.

Celle-ci deviendra l'unique mode de financement de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères à compter du 1^{er} janvier 2024.

Elle permettra de couvrir l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets :

collecte et traitement des ordures ménagères, recyclables, bornes à verre, exploitation et réaménagement des déchetteries, renouvellement du matériel, etc.

Spécifiquement pour notre commune :

Ce nouveau mode de financement remplacera la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) actuellement calculée selon la composition du foyer. La **REOMi** permettra la mise en place d'un système plus juste et plus responsable car la production réelle des déchets sera prise en considération.

En 2024, les factures de **REOM** seront remplacées par des factures de **REOMi**, dans lesquelles de nouveaux tarifs comprendront une part fixe et une variable en fonction du nombre de levées du bac.

2023 : Une année de transition nécessaire à la mise en œuvre de la REOMi :

L'agglo.



Saint-Dié
vosges

Les grandes étapes :

- **AVRIL à JUILLET 2023** : Passage d'enquêteurs mandatés par la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges permettant de quantifier les besoins en bacs roulants.
 - Passage en porte-à-porte pour l'habitat pavillonnaire et les petits immeubles.
 - Sur rendez-vous pour les syndicats de copropriété, les professionnels et les administrations.
- **MAI à JUIN 2023** : Des réunions publiques d'informations seront organisées afin de répondre aux questions des usagers.
- **SEPTEMBRE à NOVEMBRE 2023** : Distribution progressive des bacs.

L'enquête en porte à porte :

Entre avril et juillet 2023, chaque pavillon et petit immeuble de notre commune sera concerné par la **visite d'enquêteurs assermentés**. Reconnaisable à sa tenue vestimentaire portant le logo de l'agglo, chacun d'entre eux sera muni d'une carte d'habilitation avec photo d'identité et d'une lettre de mission officielle.

Les éléments qu'il devra recueillir (l'identité des usagers, des propriétaires, le nombre de personnes au foyer...), sont indispensables au bon fonctionnement du nouveau système.

En aucun cas, il ne sera demandé des informations confidentielles (santé, finances, autres) ou de l'argent en contrepartie de l'enquête. En cas de doute, veuillez-vous rapprocher du service déchets de la Communauté d'agglomération.

Aucune inquiétude, si vous n'êtes pas à votre domicile lors du passage de l'enquêteur, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres.

Usagers d'un immeuble de plus de six logements ? Si vous n'êtes pas contacté en personne, c'est que votre syndic de copropriété ou votre bailleur a réalisé l'enquête pour vous.

Merci de réserver un bon accueil aux enquêteurs !

Une question ?

Contactez le service déchets de la Communauté d'agglomération au 03.29.52.65.56 ou par email : service-dechets@ca-saintdie.fr

Méditation à Étival

“ Le bonheur n'est pas chose aisée.
Il est très difficile de le trouver en nous,
il est impossible de le trouver ailleurs ”.



Pour cette raison, des séances de méditation sont proposées chaque mardi (hors vacances scolaires) à la médiathèque de 18h à 19h.

Ouvert à tous. Participation totalement libre.

Pour tout renseignement, contacter
Françoise Ancel au 06.86.28.65.12.

Ateliers pêche nature

L'école de pêche reprendra dès
le 1^{er} avril tous les samedis de 14h à 16h
jusqu'au 24 juin
&
du 2 septembre au 28 octobre.
Renseignements au 07.66.25.59.33



ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE

Le climat, et moi, et moi, et moi...

12 leviers pour agir à l'échelle individuelle

Conférence animée par Mathieu Schweitzer
bénévole de l'association Les Shifters

VENDREDI 7 AVRIL 2023
20h - Médiathèque

1
Comprendre
le dérèglement
climatique

2
Les actions
que je peux
mettre en place
à mon échelle

3
À vous la parole,
échange
avec le public



**ENTRÉE
LIBRE**



Les Sports Municipaux Stivaliens organisent des tournois de football

Samedi 17 juin : Tournoi parents/enfants réunissant les jeunes joueurs du club et leurs parents pour des rencontres amicales (*repas sur place*).

Dimanche 18 juin : Tournoi des entreprises et associations stivaliennes (*repas sur place*).

Pour information : Nous allons très prochainement signer une convention sportive avec les clubs voisins de l'AS MOYENMOUTIER et de l'US RAON L'ÉTAPE pour créer le Pôle Féminin de la Porte des Vosges. Le but de cette entente est de développer, promouvoir et valoriser le football féminin sur ce secteur géographique, pour toutes les catégories d'âges.

Pour tous renseignements complémentaires, nous contacter au 06.83.69.25.39.



Nous avons besoin de bénévoles

De la petite à la grande volonté, chaque bénévole peut apporter un petit peu, selon son temps, ses moyens, ses passions.

Nous avons aussi besoin de vos idées, de vos envies et surtout de celles de vos enfants puisque nous existons pour eux.

En 2023, l'association a mis en place deux concours de belote, une vente de chocolats et de fromages du Jura, le Bal d'Halloween, le marché d'hiver, la bourse à la puériculture.

Nous vous retrouverons pour une nouvelle vente de chocolats de Pâques et surtout pour la kermesse des écoles le 1^{er} juillet.

Nous organisons des rencontres pour préparer nos animations, auxquelles vous êtes les bienvenu(e)s.

Nous aimerions créer un réseau de communication plus efficace afin que chaque parent le souhaitant puisse apporter sa petite pierre à l'édifice. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook « ABCD Écoles en Fête ».

Pas de frais d'adhésion, pas de frais d'inscription.

Renseignements : abcd.etival88@outlook.fr. **On compte sur vous !**

Rencontre avec "Le Potager de l'Abbaye" L'ENTREVUE

Nous sommes attendus aujourd'hui chez Geneviève Wagner, rue de Saint Remy.



Geneviève Wagner
Présidente de l'association

Comment et pourquoi est née l'association ?

G. Wagner : La municipalité par le biais de la commission environnement cherchait en avril 2021 des personnes susceptibles d'être intéressées pour créer un jardin partagé. À la première réunion, nous étions trois, c'est tout naturellement que je suis devenue présidente, mais nous avons un fonctionnement collégial.



Montage de la nouvelle serre

D'où vous est venu le goût pour le jardinage ?

Nous avons tous été influencés par nos parents et grands-parents dès notre plus jeune âge. Le jardin était souvent une

tradition familiale en Lorraine. Plaisir du travail de la terre, de voir pousser les plantes et plaisir de récolter, d'avoir une nourriture saine. C'est aussi dans l'air du temps.

Comment définir le potager de l'abbaye et quel est le rôle de l'association ?

C'est un jardin partagé ouvert à tous, chacun vient, participe et les récoltes sont partagées selon les désirs de chacun. C'est un lieu d'apprentissage, de production, de partage de connaissances, de découvertes permanentes et d'échanges. C'est un endroit pour passer un moment convivial et boire un café ensemble. C'est aussi un extérieur pour ceux qui vivent en appartement.

Quel est le nombre d'adhérents et comment rejoindre l'association ?

Nous avons démarré à sept et nous sommes douze actuellement mais tout nouveau membre est le bienvenu, il suffit de pousser la porte ou de contacter l'un des jardiniers. La cotisation annuelle est de 15 €.

Comment ça fonctionne et comment tout ça s'organise ?

Rendez-vous est donné tous les mardis à partir de 9 heures et chacun arrive quand il veut. Nous voyons tous ensemble ce qu'il y a à faire et nous nous partageons les tâches selon les capacités et envies de chacun.



Les premières récoltes



Le potager a pu bénéficier d'une aide de France Relance

Les projets ?

La mairie nous a attribué une deuxième parcelle, distante d'une centaine de mètres, où nous avons déjà installé une nouvelle serre.

Étant exposées différemment, ces deux parcelles permettront de varier les cultures.

•••••
• **Des essais de butte permacole sont à l'ordre du jour.** •••••

Nous espérons toujours nous agrandir en proposant de bonifier des terrains restés en friche aux alentours. Nous organiserons des rencontres et des échanges avec d'autres jardins partagés et des visites, comme le jardin d'altitude du Haut Chitelet à Xonrupt-Longemer ou le jardin botanique de Nancy. Pour assurer les frais et l'achat de graines et de plants, notre petite association doit gagner de l'argent : peut-être en organisant des goûters et des animations autour du jardin.

Et si vous aviez une baguette magique ?

S'installer un instant sous la tonnelle qui exhale des parfums de chèvrefeuille, glycine et autres merveilles colorées, écouter les murmures de la nature après le labour de la terre et rêver d'une ligne de jardin continue, circulant autour de la Terre...



Informations :

Présidente : Geneviève Wagner
Trésorière : Sophie Djahir

Contact :

Tél : 06.59.28.59.58

Mail : gene.wagner@orange.fr

Détente et loisirs : le renouveau de Beaulieu-Park

HISTORI' CITÉ

Il y a 50 ans, un permis de construire d'un restaurant-brasserie était accordé à la société « Beaulieu-Plaisance » (société ayant pour objet la création et l'exploitation de plans d'eau destinés à la pêche, à la baignade, avec buvette, restauration, jeux de plage et de plein air).

Les travaux étant achevés à la fin juin 1973, cet espace de dix hectares appelé Beaulieu-Plaisance est inauguré le 14 juillet 1973. Sous la direction de Paul Gaudel, il est devenu une des plus grandes réalisations touristiques de l'Est de la France.

Il fait construire, l'année suivante, un bâtiment annexe à usage de buvette et de restauration champêtre « le Palais de la Frite » à l'ouest du plan d'eau près de la forêt. Malheureusement, Paul Gaudel meurt prématurément quatre ans plus tard. Les actionnaires de la société reprennent la gestion du restaurant et la direction en est confiée à M^{me} Andrée Parisot, sous la gérance de M. Aubert de Gérardmer.



L'ensemble du site est racheté par Lucien Brand en 1980. Il va changer plusieurs fois de gérant, tout en laissant la direction du restaurant à M^{me} Parisot. En 1986, Jean Helle, de la Bourgonce, en accord avec le propriétaire, rebaptise l'ensemble « Beaulieu-Park » et lui redonne un nouvel élan.

C'est un espace de loisirs offrant une plage de sable fin, une possibilité de baignade pour les petits et les grands (en toute sécurité), des pédalos, des promenades, un minigolf, des jeux pour les enfants, la présence d'animaux et un restaurant de spécialités gastronomiques vosgiennes et lorraines, des animations musicales (thés ou dîners dansants), le tout dans un cadre apaisant alliant l'eau et la forêt. Une atmosphère joyeuse et familiale, qui attirait les habitants des environs et les touristes venus se reposer dans les Vosges.

La présence juste à proximité du camping « Beaulieu-sur-l'Eau », lui aussi créé en 1973 par M. André Colin, avec ses soixante emplacements est un atout supplémentaire. Les années 1990 verront défiler plusieurs gérants (M^{me} Mulhouse, M. Godfrin, M. Guirado...) et la tempête Lothar, le 26 décembre 1999, détruit totalement le restaurant. Suit donc une longue période d'abandon.



Sylvain Mathieu, un enfant d'Étival, décide de faire revivre le site de Beaulieu-Park. Il engage des travaux dès 2019, construit une cabane de loisirs à proximité de l'ancienne buvette, à la forme si spécifique. Beaulieu-Park est officiellement rouvert le 31 juillet 2022.

Le port miniature, avec ses bateaux électriques, les jeux pour enfants, sont désormais accessibles. Sont également organisés des repas dansants, ou des manifestations spécifiques telles Halloween « Horreur à Beaulieu-Park ».

Les Amis du Ban d'Étival



Une centenaire mise à l'honneur

ÉTAT-CIVIL

Madame Paule DREVET née GÉRARD voit le jour le 23 février 1923 à Lunéville. Elle se marie avec André Claudius DREVET le 7 octobre 1944 à Saint-Maur-des-Fossés. Trois enfants viennent agrandir la famille, Daniel en septembre 1945, Annie en février 1948 et Jacques en novembre 1953. En 1986, ils quittent la région parisienne pour passer une retraite paisible à Étival après avoir fait construire leur maison rue du Chêne l'Épine. Ils aiment voyager et s'investissent au sein du Comité des Fêtes de l'époque. Elle a la douleur de perdre son époux en 2015. Femme de caractère, elle entretient sa maison et s'adonne à sa passion : le tricot. Toujours à l'écoute de ses sept petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant, elle profite d'un repos bien mérité à l'Ehpad des 5 Vallées à Moyemoutier.



Naissances

Mer. 28 décembre
naissance de Noah
de Clément GEORDEL
et de Célia BARBE



Noah

Lun. 30 janvier
naissance de Kaycïe
de Lucas GROMER
et de Stacy BARTHELEMY



Kaycïe

Jeu. 12 janvier
naissance de Côme
de Emmanuel STAAB
et de Adriana NOEL



Julie

Lun. 16 janvier
naissance de Julie
de Marc ENTZINGER
et de Rebecca MATHIEU

Lun. 6 février
naissance de Mathis
de Boris BLACK
et de Sandra GONCALVES



Oxana

Sam. 18 février
naissance de Oxana
de Quentin GUIZOT
et de Tracy CHATELIER



Emy

Samedi 25 février
naissance d'Emy
de Nicolas REHBERG
et de Alexia LACROIX

Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès de personnes d'Étival-Clairefontaine

Le 20 décembre de FIRER née LAQUENAIRE Yvette, le 5 novembre 1932.

Le 25 décembre de MANDRA née ERRARD Danièle, le 25 juin 1944.

Le 3 janvier de JACQUOT Florence, née le 17 octobre 1972.

Le 10 janvier de MILLER Jean Michel, né le 28 mai 1953.

Le 23 janvier de FRELET André, né le 9 avril 1938.

Le 24 janvier de BARTHÉLÉMY Jean-Paul, né le 20 novembre 1954.

Le 31 janvier de MARCHAND née BERNARD Nicole, le 24 octobre 1939.

Le 7 février de HOUSSEMAND Gilles, né le 11 septembre 1950.

Le 12 février de BOUGA Jean, né le 24 mars 1952.

Le 25 février de PERRIN Roger, né le 11 février 1927.

Le 26 février de DUHOUX née MARTIN Yvette, le 13 octobre 1933.

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Étival-Clairefontaine

Ven. 9 décembre à ROYAUMEIX (Meurthe-et-Moselle) de POINÇOT née LOUIS Yvette, le 26 octobre 1938.

Le 11 décembre à CHEVANNES (Yonne) de CARDOT née NOËL Anne Marie, le 9 décembre 1935.

Le 2 janvier de SENONES (Vosges) de GUIDAT née WINTERSTEIN Marie Madeleine, le 19 décembre 1947.

Le 5 janvier à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de STADLER née WEHMER Eliane, le 21 mai 1946.

Le 17 janvier à BAGNOLS-SUR-CÈZE (Gard) de VOIGNIER née BARBAS Nicole, le 7 février 1939.

Le 1^{er} février à PARIS (15^{ème} arrondissement) de CLERC Jean, né le 20 juillet 1929.

Le 4 février à LA SALLE (Vosges) de CAROMEL Annie, née le 10 mars 1951.

Le 23 février à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de MARCOT née GROSDIDIER Jeannine, le 30 juin 1944.

Le 23 février à LUNEVILLE (Meurthe-et-Moselle) de VILLAUME née CLAUDON Jeannine, le 20 septembre 1936.

Le 26 février à SAINT-DIÉ-DES-VOSGES (Vosges) de MATHIEU Bernard, inhumé au cimetière.

Le 7 mars à MOYENMOUTIER (Vosges) de MANGIN née VERNIER Marguerite, le 3 septembre 1925.



Police Municipale - Bilan 2022

Notre policier municipal, présent sur le terrain tout au long de l'année, contribue à notre tranquillité et remplit de **nombreuses missions** :



Rédaction des arrêtés municipaux, mains courantes, autorisations de vente au déballage, buvettes temporaires, extraction des images de la vidéoprotection, surveillance aux abords des écoles, opération tranquillité vacances, objets trouvés, animaux en divagation...

En 2022, 184 mentions ont été inscrites sur la main courante (nombre similaire à 2021). Les faits les plus fréquents concernent notamment la sécurité routière, les divagations, la salubrité publique et le stationnement.

Pour information, la gendarmerie a réalisé 86 contrôles routiers.



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace :

« Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023.



Pensez à avertir la Mairie lors du remplissage de vos piscines, gonflables, semi rigides, enterrées...



ProxiServices

La plateforme **ProxiServices** a vocation à vous aider et vous accompagner dans la résolution de vos démarches administratives et numériques.

Vous y trouverez de nombreuses informations classées par thématique, sous forme de questions - réponses, ainsi que la structure qui peut vous accompagner dans vos démarches, ses horaires et ses coordonnées.

Un outil bien utile en suivant le lien suivant :

<https://www.spl-xdemat.fr/proXiServices/public/CG88001>



Les conseillers numériques France Services peuvent vous accompagner dans vos démarches et vers l'autonomie numérique.

À SENONES - 6, Place Général Leclerc Tél. : 03 29 57 61 21

Le jeudi matin de 09h30 à 12h00 (Tous les quinze jours - Semaines paires)

Nouveaux habitants

Pensez à venir vous présenter en Mairie !

N O U V E A U

NEUROFEEDBACK DYNAMIQUE
nadine.neurofeedback@gmail.com

Nadine TENDILLE
07 67 04 88 74



Stiv'infos n°12
diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires

Janvier - Février - Mars 2023
Bulletin municipal d'informations
de la Ville d'Étival-Clairefontaine

Directeur de la publication
Aurélien Bansept

Rédaction, illustration,
réalisation technique
Service communication

Photographies
Service communication, F. Vogelweith et Pascal Arnoux.



Retrouvez toutes les infos
municipales sur le site : www.etival.fr

Mairie d'Étival-Clairefontaine
4, Rue du Vivier - B.P. n°7 - 88480 Étival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57



Café du Pont

"Chez Mimi"



Tél. 06 62 86 30 75

Bar • Tabac • PMU • Loto • Rapido

17, rue de l'Abbaye - 88480 Étival-Clairefontaine

Distributeurs automatiques
Cafés - Confiseries - Boissons - Sandwichs



www.acs-pausecafe.fr
03.29.41.14.66
contact@acs-pausecafe.fr



OH Paysage Stivalien

Olivier HENRY
Abattage - Élagage
Création et entretien d'espaces verts

OH Paysage Stivalien - 26, rue Pastourelle
88480 ÉTIVAL-CLAIREFONTAINE - Tél. : 06 10 54 08 68



Mathieu THIÉBAUT
mathieu.thiebaud@iadvfrance.fr
06 85 93 27 95



Secteur
Étival-Clairefontaine
et ses alentours

Vos conseillers en immobilier

Nous vous accompagnerons dans toutes les étapes
de votre projet immobilier.
Ayant une parfaite connaissance du marché immobilier
local, nous serons en mesure de répondre à vos attentes.

Obtenez gratuitement et sans engagement
un avis de valeur de votre bien immobilier.



Mélanie DEMAUJÉAN
melanie.demaulejan@iadvfrance.fr
06 26 82 15 69



03 29 51 04 08

83 Avenue du Général De Gaulle
88110 Raon l'Étape
secretariatvoinson@wanadoo.fr

Offres valables jusqu'au 29 avril 2023

OFFRES PNEUMATIQUES*

**AUTO
PRIMO**

-50€*

SUR LE KIT
DE DISTRIBUTION

AMORTISSEURS
-50%*

SUR LE 2^{ème}
ou le 4^{ème} OFFERT

*Voir conditions au garage



SP GARAGE
Entretien et réparation toutes marques

6, av. du Général De Gaulle - 88480 Étival-Clairefontaine
03 29 41 91 93 - spgarage@sfr.fr

Avril

- **Vendredi 7**
Conférence :
Le climat, et moi, et moi...
animée par Mathieu SCHWEITZER
20h - Médiathèque
- **Vendredi 14**
Spectacle musical poétique
avec la compagnie " le vent en poupe "
20h - Médiathèque
- **Dimanche 16**
Chasse à l'œuf
14h - 17h - Parc de la Valdange
- **Samedi 22**
Concert de printemps
20h30 - Saint-Michel-sur-Meurthe
par l'Orchestre d'Harmonie

Mai

- **Samedi 6**
Concert de printemps
20h30 - Moyenmoutier
par l'Orchestre d'Harmonie
- **Dimanche 7**
Partie de pêche
8h - 12h - Étang du Petit Jard
- **Lundi 8**
Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
11h30 - Monuments
- **Dimanche 14**
Fête de Printemps
10h - 18h - Parc de la Résidence
- **Dimanche 28**
Vide grenier
7h - 18h - Rue du stade

Juin

- **Vendredi 2**
" Orchestre tour "
20h - Médiathèque
- **Samedi 10**
Feux de la Saint-Jean
Champ de Foire
- **Dimanche 18**
Cérémonie
11h30 - Monument
- **Vendredi 23**
" Orchestre tour "
20h - Place Abbatiale
- **Samedi 24**
Fête de la Musique
Place Abbatiale

Juillet

- **Samedi 1^{er}**
Kermesse des écoles

- **Samedi 8**
Feux d'artifice
Champ de Foire

- **Vendredi 14**
Cérémonie
11h - Cérémonie et défilé

ETIVAL-CLAIREFONTAINE

6^{ème} **CHASSE À L'ŒUF**

5 € le permis de chasse
Réservée aux enfants âgés de 1 à 11 ans

Dimanche 16 avril 2023 de 14h à 17h

Parc de la résidence de la Valdange

Munissez-vous d'un panier et de boîtes en fonction de la météo...
Un goûter sera offert aux enfants

Paiement à l'inscription à la Caserne des Pompiers les samedis :
25 février / 4 mars / 11 mars et 18 mars de 10h à 12h,
ou au Val Fleuri aux heures d'ouverture

Organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Renseignements 06.13.42.95.53

DIMANCHE 14 MAI 2023

ETIVAL-CLAIREFONTAINE

Parc Résidence de la Valdange

10h à 18h

Fête du Printemps

Restauration sur place et buvette

MARAÎCHERS, ARTISANAT, PRODUITS DU TERROIR ...

Organisée par le Comité des Fêtes. Renseignements au 06.66.44.13.47